



Litige propriétaire locataire

Par **SANDRINE974**, le **27/08/2016** à **15:50**

Bonjour,

Mon mari et moi louons une maison+garage sur un terrain de 2000m², le propriétaire ayant gardé la jouissance de 1000m², qu'il entretient. Il y a quelques jours il nous adresse un courrier recommandé avec accusé de réception qui nous informe qu'il souhaite vendre cette partie du terrain; et qu'il va commencer des travaux de viabilisation. Il n'y a qu'un accès à la propriété, qui amène au garage que nous louons. Nous ne voulons pas être dérangés par des travaux ou visites en tout genre. Le propriétaire nous demande de dégager l'allée qui amène au garage, pourtant elle fait partie de la location. A t'il le droit d'engager ces travaux alors que nous avons signé un bail de trois ans (cela fait un an que nous sommes dans cette maison). Est il possible de vendre un terrain enclavé par un autre qui est loué. Merci d'avance pour vos réponses